
NORME INTERNATIONALE



6141

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Analyse des gaz — Mélanges de gaz pour étalonnage —
Certificat de préparation du mélange**

Gas analysis — Calibration gas mixtures — Certificate of mixture preparation

Première édition — 1979-04-01

CDU 543.27 : 53.089.68

Réf. n° : ISO 6141-1979 (F)

Descripteurs : gaz, mélange de gaz, analyse de gaz, étalonnage, échantillon témoin, certification.

Prix basé sur 2 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 6141 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 158, *Analyse des gaz*, et a été soumise aux comités membres en novembre 1977.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	Royaume-Uni
Allemagne, R.F.	Irlande	Tchécoslovaquie
Australie	Mexique	Turquie
Égypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	URSS
Espagne	Pologne	USA
France	Roumanie	Yougoslavie

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

Belgique

Analyse des gaz — Mélanges de gaz pour étalonnage — Certificat de préparation du mélange

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale donne la liste de tous les critères nécessaires à la définition d'un mélange de gaz fourni sous pression dans une bouteille aux fins d'étalonnage. Ces critères doivent être indiqués par le fabricant du mélange.

Ces critères doivent être fournis, par le fabricant du mélange de gaz pour étalonnage, en double exemplaire :

- a) sous la forme d'un certificat délivré en même temps que la facture de la bouteille de mélange correspondante;
- b) sous la forme d'une fiche attachée ou fixée sur la bouteille de mélange.

2 DÉFINITION DU MÉLANGE DE GAZ POUR ÉTALONNAGE

Un mélange de gaz pour étalonnage doit être défini par tous les critères suivants :

- la méthode de préparation du mélange;

- la précision, en valeur relative, avec laquelle il est réalisé (la valeur indiquée doit être déduite d'un calcul d'erreurs tenant compte de toutes les sources d'erreurs correspondant à la méthode de préparation utilisée);

- les concentrations, avec les symboles utilisés pour les exprimer;

- les paramètres intervenant dans le calcul de la précision;

- la pression du mélange à l'origine;

- la pression minimale d'utilisation;

- la température minimale de conservation;

- la durée de conservation du mélange : date de préparation et date limite de garantie;

- la présence éventuelle de constituants toxiques.

De plus, il est recommandé de signaler si le mélange peut créer des atmosphères inflammables ou explosives dans l'air.